

**MINISTERE DES MINES,
du PETROLE ET DE L'ENERGIE**

CABINET

**REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union- Discipline- Travail**

**COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF A L'AJUSTEMENT
AUTOMATIQUE DES PRIX DES PRODUITS PETROLIERS A LA
POMPE: 1^{er} Mai 2013**

En application du mécanisme d'ajustement automatique des prix à la pompe adopté en Conseil des Ministres le 07 novembre 2012, le Gouvernement vient de procéder à une nouvelle baisse du prix du super.

Ainsi, le litre de super passe de 782 F CFA à 754 F CFA, soit une baisse de 28 F CFA. Cette décision s'inscrit dans le cadre de la lutte du Gouvernement contre la cherté de la vie.

Il convient de noter que l'Etat continue de subventionner le prix du gasoil. Celui-ci est maintenu à 615 F CFA.